

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Réf: 516f06

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

A l'issue de sa visite au Kazakhstan, le Président de l'APCE espère que la coopération continuera à se développer

Strasbourg, 15.09.2006 – A l'issue d'une visite de trois jours au Kazakhstan, René van der Linden, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), a souligné le rôle important que joue cet Etat en Asie centrale grâce à sa stabilité et à son ouverture sur le monde extérieur, et notamment sur l'Europe. M. van der Linden participait au Deuxième Congrès des chefs spirituels des religions mondiales et traditionnelles, à Astana, où il s'est entretenu avec de nombreux représentants de la classe politique, de la société civile et des médias.

« J'encourage vivement le Gouvernement dans sa volonté d'établir des liens avec les organisations européennes. J'apprécie particulièrement le souhait des autorités de collaborer avec le Conseil de l'Europe et son Assemblée parlementaire », a-t-il déclaré. « A cet égard, j'espère que nos relations continueront à se développer sur la base de l'Accord de coopération spécial conclu en 2004 entre le Parlement du Kazakhstan et l'Assemblée. »

M. van der Linden a insisté sur la nécessité d'inscrire les relations de l'Assemblée parlementaire avec les voisins du Conseil de l'Europe dans un cadre structuré, en soulignant combien cette coopération est favorable au développement de la démocratie.

« En outre, une collaboration renforcée avec la Commission de Venise, pouvant conduire à une adhésion à cet accord élargi, permettra au Kazakhstan de profiter pleinement de l'assistance et des recommandations des experts de la Commission pour mener à bien ses réformes législatives et constitutionnelles », a ajouté le Président de l'APCE. « Cependant, ces réformes sont nécessaires, non pas parce que les organisations européennes le demandent, mais parce que la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit sont les conditions préalables indispensables à la paix, à la stabilité, à la sécurité, au développement économique et à la prospérité. Une réforme démocratique doit servir avant tout les intérêts à long terme de la population du Kazakhstan. De plus, en progressant dans cette voie, le pays renforcera son rôle et son statut, à la fois sur la scène politique régionale et dans les organisations internationales. »

M. van der Linden a notamment souligné qu'une opposition politique forte contribue beaucoup à améliorer la qualité et la transparence de la gouvernance au Kazakhstan. « Les autorités doivent respecter pleinement les droits politiques fondamentaux, c'est-à-dire les libertés d'expression, de réunion et d'association y compris l'enregistrement des partis politiques, l'organisation de rassemblements et de manifestations et le libre accès, dans des conditions d'égalité, à des médias pluralistes et indépendants. »

Tout en prenant note du progrès économique accompli par le pays, M. van der Linden a aussi encouragé la poursuite des réformes. « La diversification économique, y compris le développement des petites et moyennes entreprises, est un élément majeur du développement de la société civile. En même temps, les ONG jouent un rôle essentiel dans la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de la prééminence du droit, et doivent donc pouvoir fonctionner sans faire l'objet d'ingérences ou de restrictions indues. »

/..

L'Assemblée comprend 315 membres issus des parlements nationaux des 46 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).

« Je souhaiterais aussi encourager le développement de programmes d'échanges universitaires, grâce auxquels la jeune génération enrichit son expérience et ses connaissances, ce qui est essentiel pour l'avenir du pays et permettra au Kazakhstan de jouer pleinement son rôle sur la scène internationale », a conclu M. van der Linden.